



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

## **LES REVENDICATIONS DES SALARIES AU CŒUR DES ELECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE**

Une délégation de notre fédération a rencontré le 31 janvier 2012 les services du Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la préparation des élections aux Chambres d'agriculture.

Lors de cette rencontre la Fédération a exprimé des revendications visant à renforcer le rôle des Chambres d'agriculture dans la prise en compte des questions de l'emploi salarié en agriculture. Avec 150 000 salariés permanents et 1,3 millions contrats saisonniers par an, l'emploi salarié occupe une place essentielle dans la production agricole. Les élus salariés des Chambres d'agriculture doivent disposer de réels droits et moyens pour pouvoir intervenir plus efficacement dans les débats pour une meilleure prise en compte des revendications des salariés de la production et des organismes agricoles qu'ils représentent. La délégation de la CGT a également rappelé qu'elle revendiquait le droit de vote pour tous les salariés. Ce droit est aujourd'hui réservé aux seuls salariés de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne excluant de fait de très nombreux salariés qui doivent pouvoir participer à la définition de la politique agricole à laquelle ils concourent par leur travail.

Les Chambres d'agriculture doivent assurer leur mission de service public dans toutes ses dimensions au profit du développement agricole national. A ce titre, les salariés des Chambres d'agriculture devraient relever du statut public.

Enfin notre délégation a affirmé son opposition à une comptabilisation séparée des votes des cadres. Tout en permettant à une organisation catégorielle de présenter des listes de candidatures composées de salariés relevant d'une autre catégorie professionnelle, une telle décision reviendrait à « tailler sur mesure » une représentativité à une organisation syndicale.

Lors des élections aux Chambres d'agriculture, les salariés de la production et des organismes agricoles disposent, avec le vote CGT, d'un puissant moyen d'expression pour une véritable prise en compte de leurs revendications qui seront au cœur de la campagne électorale de la CGT et notamment une revalorisation des salaires à 1 850 euros, le droit à la retraite dès 55 ans, une protection sociale renforcée, l'arrêt de la précarité des emplois, l'accès à la culture et aux loisirs par la mise en place de comités d'actions sociales et culturelles...

Montreuil,  
Le 14 février 2012